



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
08/07/2022	Délibération n°1	Approuvée	Nomination dans les commissions communales d'un conseiller municipal
08/07/2022	Délibération n°2	Approuvée	Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros au Sou des écoles de Briord
08/07/2022	Délibération n°3	Approuvée	Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de sécurité sur la RD N°19 à Fléviu

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.

A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.